Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2015, n° 1

Date de parution : mai
N° ISSN: en cours

Naissance de la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Elle a été fondée le 29 mars 2014 lors de l'assemblée générale qui a eut lieu à Villedieu-les-Poêles. Les associations fondatrices sont :l'association pour la sauvegarde du cimetière, de l'église, patrimoine local de Saint-Samson-de-Bonfossé avec pour titulaire, Geneviève Helye-Marie, Sabine Dinahet et Rémy Dinahet, suppléant ; les amis de la chapelle saint Louis, Barneville-Carteret : Jean Barros, Jean-Pierre Pignol, titulaires ; Christian Fleur, suppléant ; l'association de sauve-

Une visite à Brestot dans l'Eure

Premiers pas effectués dans le département de l'Eure le samedi 29 novembre 2014 sur l'invitation de l'association locale de sauvegarde et valorisation du patrimoine de Brestot présidée par Daniel Leduc.

Etaient présents, mesdames et messieurs : France Poulain, architecte des bâtiments de France ; Mélanie Douvenou, membre de l'association Daniel Leduc, président de l'association ; Jacques Roussel, membre de l'association ; Jean-Michel Ollivier, maire de la commune de Brestot et moi-même. Le

Sommaire :

- *C'est le premier numéro ! Nous essaierons de montrer ce pour quoi nous avons tous ensemble décidé de créer cette fédération. Les cimetières reflètent la vie d'une commune, son organisation sociale. C'est véritablement l'exploration d'une ville, d'un village que nous faisons lorsque nous franchissons la grille du portail. Son objectif est de sensibiliser à la conservation de cet héritage.*

Dans ce numéro :

Fédération	*1, 6*
Brestot	*1, 6*
Ministère	*2*
Foucarville	*3*
Mortain	*3, 5*
Mont-Saint-Michel	*4*
Brécey	*4*
Val de Sienne	*4*
Barneville-Carteret	*4*
Yvetot-Bocage	*3, 6*
Beaumont-Hague	*5*
Montgardon	*5*

Groupe de travail sur les cimetières au Ministère

Plusieurs sociétés ont été conviées à participer à des travaux concernant la gestion patrimoniale des cimetières et les moyens mis en œuvre sur le terrain, par les uns et les autres, dans le cadre des actions de valorisation du patrimoine funéraire. Deux réunions ont déjà eu lieu : jeudi 15 janvier et le vendredi 20 mars 2015, elles ont rassemblé : le Ministère de l'Intérieur, la fédération nationale des maires de France, l'UPFP (union du pôle funéraire public), les cimetières parisiens, les appels d'Orphée, la fédération Rempart, Patrimoine Rhônalpin, la SPPEF, l'ASVPVS et la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières sous l'égide de monsieur Frantz Schoenstein et de madame Claire Vonthron du Ministère de la Culture et de la Communication.

Quelques-uns des participants

Foucarville: un exemple de concession le 2 janvier 1831

Le conseil de fabrique de Foucarville réuni en lieu ordinaire de ses séances présents : Messieurs Auguste Couillard, président ; Louis François Jouanne, curé ; Eclet Jean, maire ; Henry Vigier, trésorier ; Antoine Lucas ; Le Conte Joseph, secrétaire.
Le président du conseil a dit que monsieur et madame Engel propriétaires demeurant à Valognes, ont fait ériger un tombeau sur la sépulture de madame Marie Olympe Adélaïde Engel leur fille, épouse de monsieur Pierre Picot, propriétaire en cette commune où elle est décédée le 2 7bre 1828, et que pour prix de cette érection monsieur et madame Engel ont offert de payer à la fabrique une somme principale de soixante francs pour que le tombeau élevé à la mémoire de leur fille soit conservé à perpétuité sur sa sépulture. Le conseil de fabrique délibérant sur cet objet, a unanimement déclaré que concession à perpétuité était par le présent faite en faveur de monsieur et madame Engel, du terrain sur lequel est établi le tombeau de madame Picot, moyennant la dite somme de soixante francs que le trésorier de la dite fabrique est autorisé à recevoir de monsieur et madame Engel. Etait présent monsieur Vigier Henry trésorier, propriétaire demeurant à Foucarville, lequel a reconnu par le présent avoir reçu à l'instant de monsieur et madame Engel ladite somme de 60 francs pour solde sans réserve du prix de la dite concession. Monsieur Engel, ici présent en son nom et en celui de sa famille, a prié monsieur le président et messieurs les membres du dit conseil de fabrique de recevoir leurs remerciements de l'obligeance qu'ils ont mise à assurer à perpétuité l'existence du monument qu'ils sont fait ériger à la mémoire d'une fille et d'une sœur qui emporte leurs regrets. Délibéré à Foucarville ce jour et an que dessus et signé après lecture. Signatures.
L'acte de décès (image 71/135 du registre d'état-civil de Foucarville, en 5 Mi 798, des archives départementales de la Manche) précise qu'elle était âgée de 26 ans, originaire de Valognes et épouse de Pierre Louis Antoine Picot.

Gérer patrimonialement le cimetière

Chaque cimetière est unique. Il forme un ensemble patrimonial particulier. Il a été façonné au rythme de l'histoire locale. Ce qui se présente à nos jours est le résultat de cette conjugaison. Ses effets peuvent susciter des émotions, un ressentit qui font qu'un cimetière peu être un lieu paisible, un site de ressourcement. Par opposition il peut susciter des émotions opposées, empreintes de détresse exposée à des sites exprimant un profond abandon, une surexploitation, une stérilisation et une minéralisation extrême. Il y a des lieux où l'on se sent bien, où règne une forme de communion entre les vivants et les morts, l'art et les paysages. La sagesse dans la gestion du cimetière contribue à cet enrichissement. Le cimetière fait partie de la qualité de la vie. Ce n'est pas un simple lieu où l'on a confiné les morts.

Montbray

Lecarpentier, représentant du peuple

Le registre de catholicité du Mont-Saint-Michel de l'année 1829 contient l'acte de sépulture de Jean-Baptiste Lecarpentier, Représentant du peuple dans le département de la Manche. Voici ce qu'on dit « inhumation de Lecarpentier. Le mardi vingt janvier audit an, Lecarpentier de Valognes, avocat et ancien Représentant du peuple a été attaqué de mal si violent qu'il a perdu l'idée de son existence et sa maladie a duré huit jours. Il est mort le vingt-sept dudit mois et son corps a été inhumé civilement en présence de plusieurs personnes de ce lieu dont deux ont signé avec nous après lecture faite. Cerisier, Gaillard, LJ Legros, aumônier. L'état-civil de la commune (image 141/264 du 5 Mi 264) précise dans la déclaration faite le 28 janvier 1829 que le décès de Jean-Baptiste Lecarpentier, né à Helleville, canton des Pieux, âgé de 78 ans, est survenu la veille à 5h1/2 du soir. Nous reviendrons sur le contenu de la couverture du registre de catholicité du Mont-Saint-Michel à propos de ce personnage qui marqua l'histoire départementale.

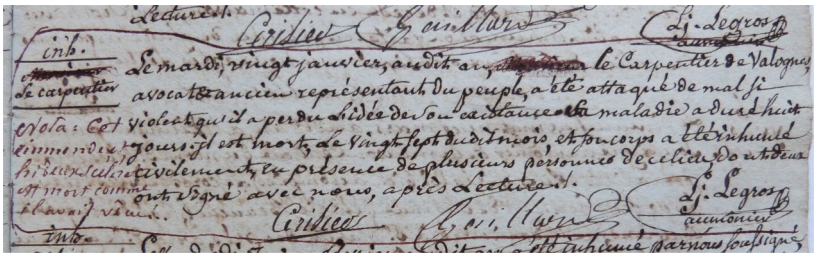

Acte de sépulture et couverture du registre du Mont-Saint-Michel

Yvetot-Bocage

La pierre d'Yvetot ou de Valognes est bien connue dans les cimetières manchois. Cette pierre apporte cette identité spécifique au Cotentin et apporte cette contribution patrimoniale de sorte que le cimetière, au même titre que les immeubles, est l'expression du ou d'un terroir. Les conceptions de monuments sont aussi l'expression d'un savoir-faire local qui renforce l'intérêt de ces créations. Voici ce qu'en disent l'instituteur et le curé, je cite « Le sous-sol est calcaire presque partout. C'est la pierre d'Yvetot ou de Valognes, plus dure que celle de Caen et ne verdissant pas comme elle à l'humidité. On note sept ou huit carrières d'extraction occupant pendant deux mois : vingt carriers et pour (tous) une demi-douzaine de tailleurs de pierre. Autrefois on comptait quarante carriers et soixante tailleurs de pierres (leur fête était à l'Ascension, ils se cotisaient et offraient le pain bénit). La pierre brute est employée pour la construction ou la fabrication de la chaux (quatre fours sont allumés moins de deux mois par an). Il y a une diminution très sensible dans cette fabrication vue à l'emploi des engrais chimiques et à la diminution des labours. La pierre de taille est employée pour le bâtiment : corniches, cheminées, pourtour de fenêtres et de portes, monuments funèbres, dallages (notes extraites de la conférence des instituteurs conservée avec les livres paroissiaux d'Yvetot-Bocage). Les occupations : la majeure partie des

Carré des belges dans le cimetière de Mortain

Le cimetière actuel de Mortain fut mis en service en 1850. Il recèle de très intéressants monuments et objets funéraires de pierre ou de fonte. Le carré militaire belge de tous ceux qui donnèrent ou payèrent de leur vie sacrifiée au cours de la grande guerre mondiale, n'a pas été conservé. Toutes les stèles sont assemblées le long de la clôture. Qui fut à l'origine de cette destruction ? Une investigation dans les archives permettra peut-être de connaître les tenants et aboutissants de ce lissage. Le carré militaire français quant à lui est d'une pauvreté extrême. Voilà qui en dit long sur la capacité de maintenir ce devoir de mémoire. Deux profilés industriels qui se croisent pour former une croix et une plaque d'identification, quoique l'un d'eux n'en ai plus sans que cela est ému qui que ce soit. Voici les noms des belges glanés sur les stèles entassées.

Stèles belge stockées le long du cimetière de Mortain.

1-**Bilo Michel L** soldat 4e regt d'artil-

Assemblée générale des l'association pour la sauvegarde du petit patrimoine de Brécey et de son canton

Cette association, présidée par Francine Aguiton, membre de la commission départementale du Conseil général, a été l'une des pionnières dans le sauvetage des croix de fonte dans le sud Manche. Rappelons qu'à son actif, outre les croix de fonte acquises par Pierre Aguiton et son épouse, il y eut la création au « Grand Celland » la création, dans l'ancien cimetière autour de l'église, d'un « jardin d'art et de mémoire ». Le site avait conservé de beaux éléments qu'il était naturel de conforter par l'apport de nouvelles pièces aussi exhaustives que possible. Les croix sont regroupées selon des thèmes définis par l'association. La création de ce jardin a été possible grâce au volontariat du maire du Grand Celland, monsieur Louis Poullain. Nous étions allés sur place en 2006 avec un spécialiste de la statuaire.

Ci-dessus : Francine Aguiton, Bernard Tréhet, Louis Poullain.
Ci-contre : au cours d'une visite

Souscription pour le patrimoine funéraire en fonte du val de Sienne

Montaigu-les-Bois

Lancée depuis plusieurs années, cette souscription a nécessité d'avancer avec prudence. Douze ensembles funéraires de fonte (croix, clôtures, bâtières, colonne de libre penseur) avaient été sélectionnés comme été particulièrement intéressants dans les communes de : Champrépus, Gavray (Le mesnil-Hue), Montaigu-les-Bois, Montbray, Percy, Rouffigny, Sourdeval-les-Bois, Villedieu-les-Poêles (cimetière de Saint-Pierre-du-Tronchet). Quelques municipalités se sont spontanément dans le soutien financier en prenant à charge la moitié des travaux. Une souscription a été ouverte pour l'ensemble avec la Fondation du patrimoine. Deux des trois dernières communes ont récemment opté pour ce sauvetage: Sourdeval-les-Bois, Montaigu-les-Bois.

Les amis de la chapelle Saint Louis de Carteret

L'association a tenu son assemblée générale et j'avais été convié pour évoquer cette nécessité de la gestion patrimoniale du cimetière. Outre ses nombreuses activités, il en est une qui nous concerne: celle du sauvetage des croix de fonte. L'association s'est fixée pour objectif de réunir sur le site de l'ancien cimetière de Carteret situé autour de la chapelle Saint Louis à Barneville-Carteret, quelques monuments en fonte sélectionnés, au rythme de trois par an restaurés. La mairie, quant à elle, a fait poser des panneaux pour informer les usagers du cimetière de Barneville de la mise en place d'une procédure de reprise de concessions abandonnées. Nombre de personnages historiques inhumés dans ce cimetière sont concerné par la reprise : maires, curés, capitaines au long cours, sinistrés locaux et parmi eux des concessions gratuites et honorifiques pour perpétuer la mémoire.

Barneville-Carteret

lerie né à Nieuport le 23 décembre 1876 mort pour la Belgique le 8 mai 1917.
2-**Buyse Adolf L** 16 août 1917 (incomplet)
3-**Casteleyn Arthur R** sergent facteur 2e regt d'artillerie né à Marcke le 6 août 1884 mort pour la Belgique le 4 septembre 1918 (une médaille).
4-**De Bock August F** soldaat 2e regt Jagers te voet geboren te Beckeren den 12 september 1894 stierf voor België den 19 november 1918.
5-**De Vriese Laurent E C** soldat 4e regt Jagers te voet geboren te Brugge den 23 augustus 1898 stierf voor België den 24 april 1917.
6-**Goes Charles P** musicien 8e regt ligne né à Ostende le 9 juin 1890 mort pour la Belgique 29 août 1917 (une médaille).
7-**Hiel Arthur M** korporal 4e regt Jagers te voet geboren te Lokeren den maart 1893 stierf voor België den 8 september 1917 (3 médailles).
8-**Malacord Nicolas L E** brigadier corps de transports 5e DA né à Aublain le 5 décembre 1878 mort pour la Belgique le 1 septembre 1917.
9-**Nicolay Louis N** soldat 1er regt de carabiniers, né à Seraing le 13 novembre 1880, mort pour la Belgique le 18 novembre 1917.
10-**Rose Emile V E** soldat centre instruction n° 3 né à Ploeosteert le 3 février 1897 mort pour la Belgique le 9 octobre 1917.
11-**Sabbe Kamiel** soldaat 2e regt karabiniers geboren te Zedelchem den 13 juli 1894 stierf voor België den 10 februari 1918 (une médaille).
12-**Samyn Remigius A** soldaat 18e linieregiment geboren te Begelaert den 12 mai 1889 stierf voor België den15 april 1918.
13-**Van den Abfele Aloisius** soldaat Dorlodour 18e linieregiment geboren te Brugge den 8 juni 1896 stierf voor België den 29 maart 1917.
14-**Van Maele Mauritz** soldaat 7e regt artillerie geboren te Eeghem den 28 december 1898 stierf voor België den 29 oktober 1918.
15-**Vercaigne Léo K** soldaat administr troepen GD geboren te Becelaere den 21 november 1888 stierf voor België den 28 mai 1918.
16-**Verhelle Victor**, soldat militair vliegwezen geboren te Pithem den 3 januari 1887 stierf voor België den 7 september 1917.
17-**Wuyts August** soldaat 2e regiment sidsen geboren te Borgerrout 1891 stierf voor België den 2 april 1917 (une médaille).
18-Fortems René AD soldat VDG 4e regiment de ligne né à Saint Laurent (FR) le 16 mai 1895 mort pour la Belgique le 19 octobre 1918 (une médaille).
19-Verwimp François A D né 18 janvier 1892 mort pour la Belgique le 21 février 1918.

Beaumont-Hague

Gérard Vilgrain du GRAC montrant en ma compagnie un exemple de cet héritage funéraire à préserver en calcaire d'Yvetot.

Comment gérer patrimonialement le cimetière de la commune ? Telle est la même question pour de nombreux lieux qui comme ici à Beaumont-Hague, ont attiré notre attention. Gérard Vilgrain, président du Groupe archéologique du Cotentin, et ses bénévoles sont attentifs au patrimoine funéraire; Ici pour exemple, Gérard montrant une croix pédiculée rayonnante à ailerons, en calcaire d'Yvetot. Monsieur le Maire s'est montré très coopératif. Le cimetière est vaste, aéré et doté de monuments qui selon nos critères doivent être pérennes.

L'if funéraire de Montgardon

L'if funéraire de Montgardon, reconnu comme arbre remarquable de la Manche par le CAUE (conseil architecture urbanisme environnement), a été réduit a sa plus simple expression, sans qu'on ait même pris la précaution de conserver un peu de ramure pour lui redonner du volume. L'ancien était incontestablement déséquilibré. Des spécialistes auraient pu le travailler. Une nouvelle fois encore, l'if subit et l'arbre ne retient que peu l'attention des gens. L'arbre des cimetières manchois contribue à cette qualité de vie que nous devons préserver.

La commune de Gorges, dans le même secteur à fait couper l'un des deux ifs du cimetière. Celui d'Yvetot-Bocage avait été lui aussi abattu. Et combien d'autres...

L'if de Montgardon

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Télécopie : 06 87 56 35 58
Courriel : patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

Sensibilisation des maires à la gestion patrimoniale des cimetières

habitants s'occupe de la culture. Parmi les autres professions : trois tailleurs de pierre. Avant la guerre de 1914-1918, pendant deux mois de l'année, une trentaine d'ouvriers travaillaient à l'extraction de la pierre dans sept ou huit chantiers, puis ces pierres étaient taillées par une demi-douzaine de professionnels : monsieur Lemarquant, propriétaire de (Finaer) était l'un des principaux exploitants. Il y a trente ans quatre fours fonctionnaient encore, aujourd'hui il en reste un qui sans doute va disparaître (combustible trop cher).

garde du patrimoine d'Hemevez avec Jean-Marc Joly ; l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne : Jacky Brionne, Marie-Thérèse Cuëff, titulaires, Colette Mondin, suppléante ; L' association vie et mémoire du vieux Granville : Catherine De Vos, Annick Bozec, titulaires, Marcel Leguelinel, suppléant ; l'association Les Godias, Sauxemesnil-Ruffosses avec Michèle Diesny, titulaire. Les membres du conseil d'administration de la fédération a permis d'élire le 12 juillet 2014 : président : Jacky Brionne, est élu à l'unanimité ; la vice-présidente : Geneviève Hélye-Marie ; secrétaire : Marie-Thérèse Cuëff et la trésorière : Michèle Diesny, tous élus à l'unanimité des voix. Le siège de l'association a été fixé au domicile du président en l'occurrence au : 34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye. Les réunions se feront en divers lieux. Le prochain rendez-vous sera fixé à Sauxemesnil (Valognes). Les administrateurs, après avoir pris en considération divers aspects du problème, décident de fixer la cotisation à 30€ chaque année. Le titre du label « tombe remarquable de la Manche » est préféré pour être plus pertinent à l'échelle départementale.

Une visite à Brestot dans l'Eure: suite

rendez-vous était fixé à la mairie de Brestot. L'association a été fondée en 2013 pour s'intéresser au patrimoine matériel et immatériel de la commune. Le conseil municipal, confronté à un manque de place, a décidé de mener une opération de nettoyage du site funéraire. Il est évident et c'est ce que l'on remarque dès l'entrée, que le cimetière n'a pas fait l'objet de gestion pérenne. Un plan a été conçu par monsieur Leduc, ancien instituteur et auteur d'une étude sur l'église paroissiale.

C'est une commune de 500 habitants environ dotée d'une belle église d'origine romane (millésime 1171 sur la tour) avec le cimetière tout autour. Le site est en légère surélévation par rapport à l'habitat aggloméré. La croix du site se dresse dans l'angle sud-ouest. Un if funéraire multiséculaire a été planté plein ouest. Le monument aux morts sous la forme d'un petit obélisque en granit poli a été érigé au sud-est de l'entrée méridionale. Des fosses modernes et contemporaines ont été creusées sous son ombrage. Le site ne semble pas avoir fait l'objet d'extension au fil de son histoire comme le révèle le cadastre de 1832. L'église, quant à elle semble avoir connu d'importantes modifications comme le prouve le plan cadastral. L'église, ici, a plutôt laissé du terrain. La plupart des monuments funéraires ont été façonnés en pierre calcaire de Caumont, des bords de Seine. Il subsiste quelques croix de fonte ajourées. Les épitaphes démontrent tout l'intérêt de préserver et de conserver les tombeaux contribuant à l'histoire et l'art local. Le site se divise en trois carrés : sud, ouest et nord. Le lotissement du carré nord est assez diffus et permet de gérer de nouvelles implantations de sépultures.

Le carré militaire des soldats prussiens, 1873. Monument funéraire Desgardins (carré nord).